

D.2024.07.12.1.1

**Extrait du registre des délibérations du Syndicat mixte d'études
pour entreprendre et mettre en œuvre le schéma de cohérence territoriale
de la grande agglomération toulousaine**

Séance du 12 juillet 2024

1 – PILOTAGE DE LA COLLECTIVITE

1.1 : CREATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL « TERRITOIRE STRATEGIQUE ZONE AEROPORTUAIRE »

L'an deux mille vingt-quatre, le douze juillet à seize heures trente, s'est réuni, sous la présidence de Madame Annette LAIGNEAU, Présidente, le Comité syndical du Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande agglomération toulousaine, Immeuble Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets à Toulouse, après une deuxième convocation en date du 8 juillet deux mille vingt-quatre, le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du huit juillet deux mille vingt-quatre.

Délégués présents :

TOULOUSE METROPOLE	
LAIGNEAU Annette	
LE MURETAIN AGGLO	
SUTRA Jean-François	
SICOVAL	
LE GRAND OUEST TOULOUSAIN	
COTEAUX BELLEVUE	

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

MOUDENC Jean-Luc, représenté par Annette LAIGNEAU

TRAVAL-MICHELET Karine, représentée par M. SUTRA

Délégués titulaires excusés

ALEGRE Raymond
ALENÇON Alain
ANDRE Christian
ANDRE Gérard
ARSAC Olivier
BARRAQUÉ-ONNO
Véronique
BERGIA Jean-Marc
BEUILLÉ Michel
BEZERRA Gil
BOLZAN Jean-Jacques
CARLES Joseph
CARLIER David-Olivier
CASTERA Didier
CHOLLET François
COGNARD Gaëtan
COLL Jean-Louis
DELPECH Patrick
DELSOL Alain
DENOUVION Victor
DESCHAMPS Gilbert
DOITTAU Véronique

DUHAMEL Thierry
ESPIC Bruno
ESQUERRE Diane
FAURE Dominique
FERNANDEZ Marc
FERRER Isabelle
FOUCHIER Dominique
FOUCHOU-LAPEYRADE
Jean-Pierre
GASC Jean-Pierre
GRIMAUD Robert
GUYOT Philippe
KARMANN Thomas
LAGARDE Dominique
LATTARD Pierre
MANDEMENT André
MARTY Souhayla
MEDINA Robert
MOGICATO Bruno
NOUVEL Honoré
OBERTI Jacques
PERE Marc

PLANTADE Philippe
PORTARRIEU Jean-François
RODRIGUES Patrice
ROUGÉ Michel
RUSSO Ida
SANGAY Dominique
SEBI Jacques
SEGERIC Jacques
SERP Bertrand
SÉVERAC Philippe
SIMON Michel
SOURZAC Jean-Gervais
SUAUD Thierry
SUSIGAN Alain
TERRAIL-NOVES Vincent
TOPPAN Alain
TOUNTEVICH Christophe
TOUZET Sophie
URSULE Béatrice
VAILLANT Romain
ZANATTA Thierry

Délégués suppléants excusés

ARDERIU François
BAUDEAU Fabrice
CARDEILHAC-PUGENS
Etienne

CARRAL Alain
ESPIC Xavier
LAY Sophie
MILHAU Claude

NORMAND Xavier
ROUSSEL Jean-François
TAUZIN Christian
TRONCO Jean-Luc

Nombre de délégués

En exercice : 67

Présents : 2

Votants : 4

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 4

En sa qualité de syndicat mixte d'études pour entreprendre et mettre en œuvre le schéma de cohérence territoriale de la Grande agglomération toulousaine, le SMEAT assure (cf. statuts du SMEAT) une mission d'information, de réflexion, de concertation en vue de tendre vers une harmonisation des politiques publiques dans les domaines du développement économique, incluant le développement commercial, des grands équipements et des services, de l'habitat, de l'environnement, des transports et des déplacements.

Lors du Comité Syndical du 2 octobre 2023, les élus ont validé d'une part la participation du SMEAT à la démarche du Pacte aéroportuaire, portée par l'Etat et, d'autre part, la contribution à la mise en œuvre du plan d'actions.

Le pacte a été signé le 21 mars 2024 par le SMEAT et trois de ses collectivités membres : Toulouse Métropole, Muretain Agglo et Sicoval.

Afin d'accompagner la démarche de l'Etat, dont l'objectif est de tendre vers un schéma d'aménagement directeur de la plateforme, ciblant cohérence territoriale et stratégie de développement, il est proposé de mettre en place un groupe de travail, ouvert aux élus du SMEAT (possibilité d'ouvrir à d'autres élus à considérer) et aux techniciens des collectivités membres, ayant pour missions :

- Analyser la prise en compte au SCoT du territoire aéroportuaire.
- Identifier plus clairement parmi les chantiers du Pacte aéroportuaire ceux concernant directement la compétence du SMEAT.
- Déterminer les axes de travail du SMEAT accompagnant la mise en œuvre du plan d'actions du Pacte.
- Conduire les travaux sur les axes de travail identifiés.

Le SMEAT prendra appui sur le programme partenarial triennal 2024/2026 déterminé avec l'AUAT pour mener les travaux d'études, et pourra également faire appel aux ressources et compétences des EPCI membres signataires du Pacte (Toulouse Métropole, Muretain Agglo et Sicoval).

Les travaux du groupe de travail pourraient débuter en septembre-octobre 2024. Il sera demandé aux collectivités membres du SMEAT de désigner les représentants participants au groupe de travail.

Le Comité Syndical

Entendu l'exposé de Madame la Présidente

Après en avoir délibéré

ARTICLE 1 : DECIDE la création d'un groupe de travail « territoire stratégique zone aéroportuaire ».

ARTICLE 2 : DIT que cette délibération sera transmise :

- A Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jour
Mois et an que dessus

Pour extrait conforme

La Présidente


Annette LAIGNEAU

